

La violence, quotidien des agents sur le terrain :

Que valons-nous auprès de nos hauts dirigeants, planqués dans leur tour d'ivoire ?



Cette semaine, l'une de nos collègues a été victime d'un acte de violence, situation qui devient malheureusement récurrente. C'est un événement grave, survenu dans une quasi-indifférence. Nous pensons à tous nos camarades qui « ramassent » chaque jour, au seul prétexte qu'ils font leur travail. Si notre devoir exige de nous, de rester dignes et déterminés, celui de nos employeurs leur impose de nous protéger. Faut-il envisager de leur créer un objectif de performance ?

Une collègue victime d'un refus d'obtempérer

Ce samedi 29 octobre, lors d'un contrôle routier, un usager a refusé les injonctions d'arrêt d'une escouade à plusieurs reprises. Il a finalement pris la fuite après avoir renversé violemment une agente de la BSI de Melun. La direction générale nous a indiqué ce jeudi que notre collègue, malgré de nombreuses blessures, a pu regagner son domicile. Dès lors, nous tenions à lui témoigner, ainsi qu'à sa famille et au reste de la brigade, notre profond soutien dans cette période difficile. L'auteur présumé des faits a été interpellé et présenté en comparution immédiate. Le verdict est attendu...



Une prise en charge efficace et durable à (re)créer

Cet événement de plus rappelle combien le métier de douanier, particulièrement en BSI, est exposé à des risques élevés d'accidents et d'agressions. Il nous faut bien évidemment soutenir et respecter notre collègue, comme tous ceux victimes d'agression ces derniers temps, et toujours demander une prise en charge efficace par l'employeur. Mais, il est difficile de ne pas réagir davantage, tant ces circonstances sont insupportables.

L'UNSA Douanes avait dénoncé des faits similaires en septembre 2020 (*BSI de Romans*). D'autres organisations syndicales se sont mobilisées également. L'administration doit s'emparer du sujet, au-delà de l'émoi légitime durant les quelques jours qui suivent l'accident. Au long terme, il en résulte trop de « gueules cassées » et ça ne doit plus durer. **Nous demandons la création d'une cellule nationale exclusivement dédiée à la prise en charge et l'accompagnement des agents victimes d'agression.** Nos collègues doivent obtenir réparation physique, morale et matérielle, être accompagnés jusqu'à leur reprise effective et bien sûr, être décorés de la médaille des douanes.

Une autorité piétinée

Un seul média national s'est fait l'écho de cet incident... À l'inverse, combien auraient pu dénoncer les faits, si l'usager avait été victime d'un accident causé par un(e) agent(e) en uniforme? Ces derniers temps, une partie de la classe politique n'hésite plus à décrier publiquement l'action des forces de l'ordre, pendant que d'autres s'évertuent à ébranler les fondements de l'action douanière, en abrogeant l'article 60 du CDN. **Cette énergie dépensée pour défendre un État de droit ne doit pas délaissier les fonctionnaires dédiés à la protection des biens et des personnes.** Mais à force d'envoyer des signaux « positifs » aux délinquants, c'est bien ce qui se produit. Alors, pour quelles raisons légitimes les personnels douaniers doivent-ils continuer à prendre des risques ?



Une prise de conscience urgente

Au-delà des mesures internes à mettre en œuvre par la DG des douanes, c'est l'action même du gouvernement qui doit évoluer. Plusieurs médias télévisés ont récemment produit des reportages sur la « mocrmafia ». Ce n'est pas une fiction, cela se passe à 3 heures de Paris. Est-ce vers cela que tend notre société ?

Que veulent exactement nos dirigeants en conditionnant de plus en plus nos actions sans mettre en œuvre, en corollaire, une véritable politique de protection des forces de l'ordre au contact des actes de délinquance ? On ne peut pas accepter l'un sans l'autre !

L'UNSA Douanes réclame un « plan d'action violence » à la hauteur d'autres programmes de protection des personnels, récemment mis en œuvre au ministère. Nous voulons une prise en charge à 100 % des douaniers victimes d'agression, sans conditions ni limite de temps.

L'État érige actuellement la QVT au sein la Fonction publique, une action justifiée et bienveillante. Mais, dans le cas des agents au contact des usagers, des salles de jeux ou des murs végétalisés n'y feront rien : il faut une politique volontaire de sauvegarde des personnels, à la hauteur des menaces !



UNSA Douanes : le syndicat 100% douaniers !

